

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
Du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016



DU RÊVE À LA RÉALITÉ



TABLE DES MATIÈRES

BIEN FONDÉ D'UTOPIE CRÉATRICE	p. 3
1. CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTOPIE CRÉATRICE 2015- 2016	p. 4
1.1 Composition du conseil d'administration	
1.2 Activités du conseil d'administration	
1.3 Dialogue du conseil d'administration avec ses partenaires	
1.4 Comités issus du conseil d'administration	
2. AVANCEMENT DU PROJET	p. 8
2.1 Partenariat soutenu avec Atelier habitation Montréal	
2.2 Construction de l'immeuble	
2.3 Conditions de location et attribution des logements	
3. SERVICES AUX FUTURS LOCATAIRES	p. 10
3.1 Recrutement des personnes vigilantes	
3.2 Partenariat avec le CRDITED de Montréal	
4. FINANCES : FAITS SAILLANTS EN 2015-2016	p. 11
4.1 Dons	
4.2 Événements promotionnels associés à des levées de fonds	
5. ACTIVITÉS D'UTOPIE CRÉATRICE 2015-2016	p. 13
5.1 Rencontres amicales des futurs locataires	
5.2 Relations avec le milieu communautaire local	
5.3 Relations avec le milieu communautaire international	
5.4 Autres évènements	
6. PERSPECTIVES D'UTOPIE CRÉATRICE EN 2016-2017	p. 14
REMERCIEMENTS	p. 16

BIEN FONDÉ D'UTOPIE CRÉATRICE

Le but de notre OBNL est d'offrir à sept locataires ayant une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle sans trouble de comportement non seulement un logement permanent au sein de la communauté et assurant leur sécurité, mais aussi des services de soutien et d'intégration dans cette communauté.

Utopie créatrice veillera au maintien des acquis des futurs résidents qui ont vécu l'intégration dans leur milieu de vie naturel, familial, scolaire, socio-professionnel et de loisirs.

Pour plus d'informations sur notre bien-fondé, notre mission et notre statut depuis la création d'Utopie Créatrice, nous vous invitons à consulter notre site internet :

<http://www.utopiecreatrice.org> .

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTOPIE CRÉATRICE 2015-2016

1.1 Composition du conseil d'administration¹



De gauche à droite : Jean-Paul Gallant, conseiller (2014-2016), Réjeanne Chamberland, conseillère (2015-2016), Monique Hennebert, secrétaire (2015-2017), Huguette Daoust, conseillère (2014-2016), Dary Lavallée, président (2015-2017), Jacqueline David, vice-présidente (2015-2017), Françoise Guay-Taché, trésorière (2014-2016) et Raymond Cloutier, conseiller (2015-2017)

La richesse actuelle du conseil d'administration d'Utopie créatrice consiste dans la diversité et la complémentarité des compétences de ses administrateurs, majoritairement les parents des futurs locataires.

Un des membres de soutien d'Utopie créatrice, ayant l'expérience de la parentalité sans vécu dramatique majeur, a été un élément fédérateur déterminant lors de la mise en marche du projet, brisant enfin le cycle des discours répétitifs tenus par des mères depuis des années. Si, comme le proclame ce beau proverbe africain, « *seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin !* », croire, patienter, tolérer, persister sont aussi des ingrédients à intégrer dans une formule gagnante pour celles et ceux qui adopteront le modèle.

¹ Extrait des règlements adoptés le 29 novembre 2011 :

5.2 – Le mandat des membres du conseil d'administration est de 2 ans.

5.5 – Ne sont pas éligibles au conseil d'administration deux membres de la même famille.

3.2.2- L'adhésion en tant que membre représentant prend fin lorsque le locataire dont le membre est parent ou tuteur quitte son logement en mettant fin à son bail avec l'OBNL ou si ce membre est évincé ou voit son accréditation retirée par le conseil d'administration ; l'adhésion des membres de soutien et des membres honoraires est d'une durée de 4 ans, renouvelable. Ils doivent cependant exprimer leur volonté de renouveler leur adhésion à l'organisme à l'issue de ce délai.

1.2 Activités du conseil d'administration

Entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016, le conseil d'administration a siégé à onze reprises. Quatre membres du conseil d'administration ont participé à 100 % des rencontres !

Le groupe de ressources techniques (GRT) Atelier habitation Montréal a accompagné le conseil d'administration en s'impliquant à deux niveaux.

Lara Lévis, chargée de projets, a piloté la réalisation du volet immobilier et participé aux réunions de chantier. Elle a ainsi tenu au courant les membres du conseil d'administration de l'évolution des travaux. Quant à Ronald Du Temple, chargé de formation, il s'est impliqué dans le comité destiné à élaborer les règlements d'immeuble. Il devrait être davantage présent à l'avenir en accompagnant le conseil d'administration dans ses premiers pas au sein du dédale administratif marquant le passage de la réalisation du projet résidentiel vers son exploitation. Il a apporté toute la lumière sur la préparation des dossiers des locataires qui souhaitent faire une demande auprès du Programme de subvention au loyer (PSL) géré par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).

1.3 Dialogue du conseil d'administration avec ses partenaires

Utopie Créatrice a donc poursuivi sa collaboration avec ces deux partenaires incontournables que sont le CRDITED de Montréal pour les services psycho-sociaux et éducatifs et Atelier habitation Montréal.

Le principal défi pour Atelier habitation Montréal a consisté à débloquer le projet immobilier tant sur plan administratif que sur le chantier, tout en conservant la confiance des futurs propriétaires et cela malgré un échéancier sans cesse reporté.

Quant au défi du CRDITED de Montréal, désormais englouti dans l'immense CIUSSS du Centre Sud de l'île de Montréal², il était de bâtir de nouvelles structures organisationnelles en touchant le moins possible aux services directs à ses usagers.

Enfin, le défi d'Utopie créatrice était de continuer à *CROIRE* au projet et de retrouver d'anciens interlocuteurs professionnels solidaires, accessibles et efficaces. Le passé militant d'un des membres du conseil d'administration a été un facteur facilitant à cet égard. En outre, l'adhésion d'Utopie créatrice à deux regroupements d'organismes communautaires, soit le Comité régional des associations en déficience intellectuelle (CRADI) et la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), lui procure un meilleur accès à l'information et une meilleure insertion dans la société.

² Restructuration des services en application de la loi # 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux

1.4 Comités issus du conseil d'administration

Du conseil d'administration sont issus, depuis l'an dernier, des comités adaptés aux impératifs du moment.

Comité de sélection des personnes vigilantes

Au cours de l'année 2015-2016, ce comité de sélection est le seul à avoir eu recours à une expertise externe. Hormis les trois représentants membres du conseil d'administration (Monique Hennebert, Jacqueline David et Françoise Guay-Taché), ce comité a bénéficié de la contribution de Suzanne Roy, retraitée issue du milieu de l'adaptation-réadaptation, et d'Amélie Tanguay, conseillère en ressources humaines à l'université de Montréal.

Comité des représentants

L'ensemble des représentants des futurs locataires ont été invités à réactiver auprès du CRDITED les dossiers adaptation-réadaptation en milieu résidentiel de leurs enfants, en transitant par les éducatrices encadrant leurs activités socioprofessionnelles. Ces demandes ont été entendues et deux éducatrices, spécialisées dans l'accompagnement des usagers du CRDITED en milieu résidentiel, se partagent maintenant les dossiers des futurs locataires

Au cours d'une rencontre de représentants, Utopie créatrice a reçu la visite de Suzanne Beaulieu³, venue présenter le « *Défi Réseau* »⁴, un outil pédagogique destiné aux personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre autistique (TSA), présenté sous un mode ludique pour favoriser la qualité des relations des locataires entre eux, - un des biens fondés d'Utopie créatrice.

Tous les représentants ont eu l'occasion de rencontrer brièvement la candidate pressentie pour occuper le poste de personne vigilante.

³ Suzanne Beaulieu, spécialiste de l'intégration et de l'inclusion sociale a agi comme chef de la réadaptation pendant 25 ans. Elle est présentement directrice de la Gang à Rambrou.

⁴ Défi Réseau s'adresse directement aux personnes pour les aider à développer la réciprocité dans leurs relations. Elles sont amenées à identifier ce qu'elles peuvent faire en échange de ce qu'elles reçoivent, faisant ainsi appel à leurs compétences personnelles.

Comité des locataires

Afin de jeter les premiers jalons de la participation active des locataires dans leur nouvelle étape de vie, ils ont été invités à s'impliquer collectivement dans le projet. Accompagnés dans leur démarche par un membre du conseil d'administration, ils ont adressé une lettre à la Fondation des déficients mentaux (FDM) pour introduire une demande de bourse symbolique destinée à leur permettre de manifester leur participation. Tous l'ont signée avec beaucoup de fierté.



Les futurs locataires ont aussi été impliqués dans la troisième étape du processus de sélection de la personne vigilante de semaine qu'ils ont rencontrée autour d'une activité ludique. Rapidement tous se sont sentis fiers d'avoir été consultés à la fin du processus de sélection de la personne qui les côtoiera au quotidien.



De gauche à droite : Vincent, Carl, Nicolas, Vérydiana, Marie-Ève, Julie, Félix et Martine

2. AVANCEMENT DU PROJET D'HABITATION D'UTOPIE CRÉATRICE

2.1 Partenariat d'Atelier habitation Montréal et d'Utopie créatrice

Pendant toute la réalisation du projet, y compris au moment de la construction de l'immeuble, Atelier habitation Montréal (le GRT) s'est engagé à travailler à livre ouvert tant avec Utopie créatrice que les divers professionnels impliqués dans le projet. Le GRT a accompagné l'OBNL et l'a tenu au courant au terme de chaque réunion de chantier. De pair avec les architectes de Rose architecture et l'ingénieur en mécanique-électricité de Saint-Pierre et Associés, le GRT s'est assuré que les plans et devis de construction ont été respectés tout au long du chantier. Enfin, il veille à ce que le promoteur MONDEV se conforme aux normes de construction de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) et au budget de réalisation.

2.2 Construction de l'immeuble

Après un dialogue soutenu entre Utopie créatrice et l'arrondissement du Plateau ainsi que plusieurs interventions en conseil d'arrondissement, de pair avec nos futurs voisins de la coopérative d'habitation Égali-Terre, les travaux de construction ont débuté en novembre 2015 : le projet d'habitation a enfin commencé à se concrétiser sur le terrain.



Le chantier a donc revêtu les caractéristiques d'un chantier en conditions d'hiver.



Initialement prévue en juillet 2016, la date de livraison de l'immeuble, a été retardée en raison de problèmes de moisissures en mars-avril, la période de dégel ayant été plus précoce et rapide que d'habitude. Le dernier échéancier prévisionnel fait état d'une livraison de l'immeuble au 7 novembre 2016.



Le 30 juin 2016, Jacqueline David et Jean-Paul Gallant, en tant que représentants du comité de chantier, se sont rendus sur place pour une visite de l'immeuble et coordonner la livraison des unités de climatisation pour chacun des logements ainsi que pour les espaces communautaires.

En parallèle du chantier de construction, a été initié un découpage cadastral ayant pour objectif de créer une copropriété horizontale divise entre Utopie créatrice et les futurs voisins la coopérative d'habitation Égali-Terre.

À cet effet, Utopie créatrice doit signer avec la coopérative d'habitation Égali-Terre une déclaration de copropriété qui régira l'utilisation et l'entretien de la parcelle de terrain à l'arrière des bâtiments.

2.3 Attribution des logements et conditions de location

Tous les logements ayant été attribués à leurs futurs résidents, Utopie créatrice a élaboré les règlements d'immeuble. Le conseil d'administration a donc désigné, en février 2016, un comité de travail et adopté les règlements le 24 mars. Ces règlements feront partie du bail à signer par chacun des locataires et régiront la vie en communauté au sein de l'immeuble.

3. SERVICES AUX FUTURS LOCATAIRES

3.1 Recrutement des personnes vigilantes

Le comité de sélection de la personne vigilante a préparé les affichages de poste tant pour la personne vigilante de semaine que pour la personne vigilante de fin de semaine, vacances et congés.

Ces affichages de poste ont été présentés au conseil d'administration, avant d'être adoptés dans leur forme définitive puis distribués pour diffusion dans un certain nombre de sites de référence dans le monde associatif en déficience intellectuelle.

Le processus de sélection s'est déroulé en trois étapes, précédé par l'élaboration du guide d'entrevue, accompagné de mises en situation. Les rencontres se sont tenues à l'AMD I qui a mis ses locaux à disposition d'Utopie créatrice. L'embauche définitive de la personne vigilante de semaine est prévue pour l'été 2016.

3.2 Partenariat avec le CRDITED de Montréal

Processus en développement

Le CRDITED de Montréal accepte d'accompagner Utopie créatrice, en offrant un encadrement individuel personnalisé à ses locataires, un encadrement professionnel et un accès aux formations en cours d'emploi à la personne vigilante administrée par l'OBNL.

Les relations avec le CRDITED ont été relancées à l'occasion d'une invitation de Maryse Saint-Onge, directrice des programmes en DI, TSA et déficience physique au CIUSSS centre Sud, adressée au CRADI en novembre 2015. En tant que membre du CRADI, un membre d'Utopie créatrice a assisté à cette rencontre d'information générale.

À cette occasion, Monique Hennebert a renoué le dialogue avec Carl Simard, désormais directeur adjoint du continuum des services de réadaptation en milieux de vie substituts, et l'a tenu au courant de l'évolution du projet. Il a été convenu que les représentants des futurs locataires d'Utopie créatrice devront s'assurer auprès de l'intervenant pivot que les futurs locataires sont bien inscrits sur la liste d'attente de la nouvelle structure du CRDITED afin de recevoir un deuxième service, tel l'adaptation et la réadaptation en contexte d'intégration communautaire.

Succès de cette démarche de tous les représentants

Le service d'Accès avise Monique Hennebert que la cheffe de service a reçu le mandat de désigner deux éducatrices pour préparer les locataires à leur transition de vie et propose une rencontre destinée à clarifier les attentes d'Utopie créatrice. Cette rencontre aura lieu en présence de trois membres représentants (Monique Hennebert, Jacqueline David et Françoise Guay-Taché) siégeant au conseil d'administration, des deux éducatrices désignées et de leur cheffe de service. Une 7^{ème} locataire recevra les services du CIUSSS du Nord- de- l'île-de-Montréal. Une travailleuse sociale est déjà impliquée dans ce dossier.

En mai dernier, le CRADI a reçu une invitation permettant à ses membres associatifs d'assister à une rencontre avec les dirigeants des cinq CIUSSS de Montréal. Deux membres d'Utopie créatrice (Monique Hennebert et Françoise Guay-Taché) y ont assisté.

À cette occasion, Monique Hennebert a eu l'opportunité de s'adresser personnellement à Carla Vandoni, directrice adjointe du continuum en déficience intellectuelle et troubles de spectre de l'autisme 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lignes. Sa question relative à la supervision clinique de la personne vigilante engagée par Utopie créatrice a été bien accueillie, notre OBNL assurant la gestion administrative.

4. FAITS SAILLANTS SUR LE PLAN FINANCIER EN 2015-2016

4.1 Dons

Cette année, la Fondation Alhambras, chapitre du Québec, a fait un don destiné à équiper une partie des locaux communautaires d'Utopie créatrice. Le chèque a été remis à l'occasion d'un souper bénéfique de la Fondation à laquelle participait la majorité des futurs locataires ainsi que des membres du conseil d'administration d'Utopie créatrice.

En outre, grâce à ses grands donateurs, Utopie créatrice a pu rembourser une partie importante du prêt à intérêts consenti par les Alhambras, chapitre de Baltimore, lors de la première campagne de levée de fonds menée pour l'obtention de l'engagement définitif de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) dans le projet.

Enfin, Utopie créatrice tient à souligner la participation active de membres de soutien et de son conseil d'administration. L'un d'eux a obtenu un don important de mobilier destiné au salon communautaire ainsi que son entreposage gratuit. L'autre a permis d'obtenir auprès d'un fournisseur, à un coût plus qu'avantageux, des unités de climatisation qui seront installées dans les appartements des futurs locataires et les espaces communautaires.

4.2 Événements promotionnels associés à des levées de fonds

Deux événements ont permis de bonifier les levées de fonds d'Utopie créatrice. « *Chœur-à-cœur 3* » a récidivé en offrant, en septembre 2015, un nouveau spectacle générant un bénéfice fort intéressant destiné à Utopie créatrice et contribuant de belle façon à sa promotion auprès d'un public d'environ 400 personnes. Lors de cet événement, un encan silencieux ainsi qu'un buffet préparé par des bénévoles est venu conforter la levée de fonds. Un grand merci des futurs locataires et de leurs représentants à Dary Lavallée, Sylvie Bourassa et leurs complices ! Cet événement a aussi généré l'enthousiasme des représentants de Dentons qui ont organisé peu de temps après un *Vendredi Jeans* à leurs bureaux pour une collecte de fonds additionnelle.



Jacqueline David, membre représentant du conseil d'administration, a initié au printemps dernier un Quilles-O-thon qui a attiré plus de 90 participants de tous les âges. Cette activité a été un grand succès et a procuré un réel plaisir à tous...certainement à renouveler !

5. ACTIVITÉS D'UTOPIE CRÉATRICE

5.1 Rencontres amicales des futurs locataires

- **Quilles-O-Thon organisé par l'AMDI.** Le profit de cette activité est destiné au financement d'un projet d'activités communautaires au Nicaragua. Une future locataire d'Utopie créatrice y participe et reçoit l'appui de l'ensemble de ses futurs voisins.
- **Souper du temps des fêtes organisé par l'AMDI.** Une table est réservée exclusivement pour ses membres concernés par le projet Utopie créatrice favorisant leurs interactions préparatoires à leur intégration résidentielle prévue pour l'été 2016.
- **Participation au Quilles-O-thon** au profit d'Utopie créatrice.
- **Rencontre de la candidate pressentie** pour assumer les fonctions de vigilante et activités ludiques auxquelles tous ont participé.

5.2 Relations avec le milieu communautaire local

Respectant l'autodétermination de ses membres, l'**AMDI** prête occasionnellement ses locaux à Utopie créatrice pour les rencontres des répondants des futurs locataires, tous membres de l'AMDI. Elle ne lésine pas à offrir, sur demande, des conseils quant au processus d'embauche du personnel au sein d'un organisme communautaire. De plus, l'AMDI favorise les interactions entre la majorité des futurs locataires participant depuis plusieurs années à son programme de voyage « *Élargir nos horizons* ».

Le **CRADI** a permis à Utopie créatrice de côtoyer les représentants de différents organismes communautaires et d'avoir accès à de l'information de 1^{ère} ligne facilitant la relation entre Utopie créatrice et le milieu institutionnel en DI. Un membre du conseil d'administration a assisté avec des représentants de plusieurs organismes communautaires à quelques-unes des rencontres préparatoires à l'adoption de son récent plan stratégique.

Rêvanous a mis son expertise à la disposition d'Utopie Créatrice.

Enfin, il faut souligner que l'AMDI, l'**AQIS** et le CRADI ont diffusé à l'intérieur de leurs différents réseaux les offres d'emploi présentées par Utopie créatrice.

5.3 Relations avec le milieu communautaire international

Utopie créatrice continue d'entretenir d'excellentes relations avec le « *Huitième Jour* » – organisme partenaire basé à Bruxelles.

Lors du passage de leur délégation au Québec, à l'automne 2015, la présidente, la directrice et une administratrice du « *Huitième Jour* » ont pu découvrir un exemple concret d'intégration socio-professionnelle en partageant un repas avec quelques membres du conseil d'administration d'Utopie Créatrice au VÉGO, établissement de restauration pour lequel travaille un des futurs locataires de l'OBNL.

Dans la même journée, les membres d'Utopie créatrice et les représentants du « *Huitième Jour* » ont participé à un échange de bonnes pratiques dans le cadre d'un 5 à 7 organisé gracieusement par la firme Dentons, représentée par Xavier Van Overmeire et Charles Bardou.

Donnant suite à cette rencontre, le « *Huitième Jour* » a rapidement mis à la disposition d'Utopie créatrice des documents forts pertinents, tels son projet pédagogique, sa convention d'accompagnement, son règlement d'ordre intérieur qui ont été source d'inspiration pour l'OBNL.

Compte tenu des liens entretenus entre nos deux organismes, le Consul général de Belgique à Montréal, Hubert Roisin, déjà au fait de ces liens, a profité du passage au Québec de la Ministre Bruxelloise du logement, de l'environnement, des personnes handicapées, Céline Frémault, pour inviter un membre du conseil d'administration d'Utopie créatrice à partager un souper en l'honneur de la Ministre.

5.4 Autres évènements

Sur invitation de l'AMDI et du Regroupement pour la trisomie 21 (RT21), deux membres du conseil d'administration (Jacqueline David et Monique Hennebert) ont assisté à une conférence scientifique portant sur « *Les nouvelles technologies au service des personnes ayant une déficience intellectuelle* », présentée par Dany Desrochers, chercheur de l'Université du Québec à Trois-Rivières (l'UQTR).

Enfin, Monique Hennebert, secrétaire du conseil d'administration, a assisté à une rencontre d'information offerte par la direction du CIUSSS du centre sud de Montréal à un nombre restreint d'associations membres du CRADI, dont Utopie créatrice.

6. PERSPECTIVES D'UTOPIE CRÉATRICE EN 2016-2017

En 2016-2017, l'accent sera mis sur la santé financière de l'organisme communautaire, la qualité du travail de ses employés, les relations d'Utopie créatrice avec ses partenaires institutionnels et communautaires.

Utopie créatrice continuera d'accepter les dons privés octroyés via son site internet: <http://www.utopiecreatrice.org> ou par le biais d'autres organismes (Centraide, Canadon etc.). Les montants collectés serviront ainsi à améliorer tant les espaces communs que les services aux locataires.

Utopie créatrice s'est déjà fixé des objectifs qui se déclineront ainsi tout au long de l'année :

- Prise de possession des logements et entrée de l'OBNL dans sa phase opérationnelle
- Intégration des locataires dans la communauté
- Équilibrage des services aux futurs locataires
- Modulation du travail du conseil d'administration

- Rôle croissant de la fonction de gestion et des comités ad hoc
- Organisation d'un évènement célébrant la réussite du projet et la reconnaissance envers tous ceux qui l'ont soutenu
- Levées de fonds pour optimiser les services et assurer la pérennité de l'OBNL
- Place à la parole des locataires dans les prochains rapports d'activités

L'intégration dans la communauté des personnes ayant une trisomie 21 et/ou une déficience intellectuelle n'est pas magique. Utopie créatrice se préoccupera donc des relations établies par les locataires avec la communauté dans les diverses sphères de leur vie quotidienne : entre locataires, voisinage, commerçants, services bancaires, professions de soutien (médecins, intervenants sociaux, etc.), services d'aide sociale, services de loisirs, transports en commun, etc. Sachant que dans toutes les ressources de la communauté les personnes en poste peuvent changer à tout moment, Utopie créatrice veillera aussi au maintien de ces relations.

Utopie créatrice entend démontrer son engagement social au long cours et œuvrer pour en assurer la pérennité.

REMERCIEMENTS

Utopie Créatrice tient à remercier l'ensemble des donateurs ayant contribué à ses campagnes de financement ainsi que ses partenaires clé pour la réalisation de son projet et se fait un plaisir de mentionner tout particulièrement :

La **contribution** de quelques **centaines de personnes** pour des montants variant de **1 à 4 999 \$**.

La **contribution** personnelle de quelques **grands donateurs** pour des montants de **5 000 \$ et plus** :

- Louis Vachon, président de la Banque Nationale
- André Bérard, administrateur
- Réal Raymond, administrateur
- Richard Lupien, 1^{er} vice-président, Financière Banque Nationale
- Justin Paquet, vice- président, Financière Banque Nationale
- Denis Girouard, vice-président exécutif, Banque Nationale
- Sean St-John, vice-président exécutif, Financière Banque Nationale
- Jean-François Scaire, directeur général, Financière Banque Nationale
- Maxime Brunet, directeur général, Financière Nationale
- Mathieu Lafleur Ayotte, administrateur
- Jean Turmel, président Perseus Capital

La contribution de **fondations et corporations** telles :

- Le Support - Fondation de la déficience intellectuelle
- La Fondation des Déficients mentaux
- La Fondation Sandra et Alain Bouchard
- L'Ordre International des Alhambras (Baltimore) et la Fondation Alhambra Québec
- La Caisse Desjardins du Mont-Royal
- AXYZ International



Fondation
Sandra + Alain
Bouchard
pour une meilleure
société



Ainsi que le **support et l'accompagnement des organismes** suivants :



Enfin, les membres d'Utopie Créatrice souhaitent à nouveau adresser un merci tout particulier aux jeunes artistes bénévoles de l'événement promotionnel « *Chœur-à-cœur* » qui connaît depuis 3 ans un franc succès grâce à leur talent.

